

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-DIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Avril 2010

L'éditorial

Au terme de 40 jours de marche ponctués de prières, d'efforts, de renoncements, et soutenus par la reconnaissance et l'espérance, voici venu le temps de Pâques, le temps de la Victoire, de la Lumière, et de la joie dans la possession de ce bien tellement désiré et attendu : la vie et la vraie liberté, la liberté d'aimer !

Cette liberté, sans doute, est le fruit d'une bataille, d'efforts répétés et soutenus, d'une conquête, mais comment ne pas accepter de peiner et de souffrir pour y parvenir ?

« Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ? » et le cardinal Journet dit quelque part que Dieu ne pouvait pas nous donner un Christ ressuscité sans l'avoir fait passer par la mort !

C'est là un de ces paradoxes auxquels nous avons bien du mal à habituer nos esprits si raisonnables et trop logiques : la mort devient source de vie, et la mortification conduit à la liberté ! D'esclaves du péché elle fait de nous des enfants de cette liberté que Jésus-Christ nous a conquise par sa mort.

Nous admettons que cela soit vrai pour Lui, parce que les Ecritures nous le disent et parce que l'Eglise nous l'enseigne, mais nous avons bien du mal à admettre que cela soit vrai aussi pour nous. Et pourtant, qui n'a pas goûté, au moins une fois dans sa vie, une de ces joies qui sont les joies de conquête ? Ces joies qui naissent dans l'âme et le cœur après un effort pour vaincre sa paresse ou sa peur, après une ascension pénible, après un saut en parachute ? Qui n'a pas connu la joie de voir refluer un sourire sur les lèvres d'un être aimé après avoir passé près de lui des heures, des nuits à lui tenir compagnie dans sa souffrance ?

Eh bien, ces joies si belles, purifiées par l'effort, ne sont rien à côté de cette joie qui nous est promise lorsque, au terme d'une vie de fidélité à suivre Jésus-Christ, celui-ci nous introduira dans la joie de don Père !

Soyons honnêtes : Jésus-Christ ne nous demande pas de porter "sa" croix, celle qu'il porte seul et que seul il peut porter ! Il nous demande simplement d'avoir assez de confiance en lui pour le suivre, en portant la nôtre, celle à notre petite mesure, infime portion de son immense croix. Alors, si nous sommes fidèles, il nous promet de nous introduire dans "sa" joie, cette joie hors de toute mesure humaine, cette récompense "excessive" que Dieu promettait déjà à Abraham !

Avouez que nous n'avons vraiment pas à nous plaindre, bien au contraire ! Dieu lui-même veut être notre récompense, notre béatitude, notre joie ! C'est pour nous en donner et nous en rendre la possibilité que son Fils s'est incarné et a donné sa vie dans une souffrance que nul autre que lui aurait pu supporter ! Pouvons-nous hésiter à Le suivre ? Il est arrivé au but et il nous y attend.

A nous maintenant de poursuivre notre route à sa suite. Pendant ce Carême, nous avons fait quelques efforts, quelques pas de plus vers la vertu et vers la perfection. Veillons maintenant à ne pas relâcher nos efforts, ne pas revenir en arrière. Continuons à marcher sans nous plaindre, soutenus par le Cœur Immaculé de Marie, les yeux fixés vers le Cœur de Jésus qui nous attend dans sa belle lumière et sa joie.

Le Seignadou

Chronique de mars 2010

Le premier samedi du mois de mars voit l'ouverture officielle de la clairière de l'Enfant Jésus. Sous un beau soleil, nos toutes jeunes louvettes, sous la direction des cheftaines, découvrent les premiers rudiments des cérémonies, de l'organisation, des jeux et du vocabulaire propre à la clairière. La première réunion se déroule chez la famille O'Boyle que nous remercions pour l'accueil de nos premières louvettes !

Mais qui pensait l'hiver terminé en ce premier dimanche du mois de mars lorsque le soleil envahissait la plaine? Avions-nous déjà oublié que cette saison ne se termine que le 21 mars ? Heureusement que la Providence est là pour nous rafraîchir la mémoire ! Voici en effet que la neige tombe abondamment lundi 8 et mardi 9 mars sur toute la région des Carmes : routes bloquées, voitures dans les fossés, la neige emprisonne l'école et le prieuré qui ne peut même plus être livré !

Merci pour les fidèles qui ont soutenu prêtres, sœurs, élèves et professeurs. Car la vie du prieuré et des écoles doivent malgré tout continuer ! Au prieuré des Carmes, on décharge alors les camions à l'entrée de la route de Carcassonne, on accompagne professeurs et élèves à l'école, on aide les voitures à sortir du fossé (et même notre Defender !...) car la route est envahie par d'importantes congères. La neige permet même de pratiquer des sports insolites : ski de fond, luge et bataille de boules de neige... De mémoire d'homme, cela n'est pas arrivé depuis au moins vingt ans nous disent les anciens.

Cela n'a cependant pas empêché la récollection du doyenné le lundi 8 mars. Monsieur l'abbé Duvrger, premier assistant du Supérieur du district, prêche cette récollection en commentant l'ouvrage du Père Eugène Delacroix sur la sainteté sacerdotale. Thème qu'il continuera à faire méditer à l'occasion de la messe solennelle.

Mais c'est sous un beau soleil que notre pèlerinage du doyenné se déroule ce samedi 13 mars. Les

plus courageux sont au rendez-vous et n'ont pas tenu compte des menaces de neige qui pesaient sur cette journée. « *Homme de peu de Foi, pourquoi as-tu douté ?* » Ce pèlerinage nous amène donc aux pieds de Notre-Dame de Marceille. Les prêtres, sœurs, frères et fidèles ont pu méditer cette année sur la beauté et la grandeur du sacerdoce. Merveilleuse occasion aussi de sanctification et de grâces car nous joignons dans notre marche la prière et l'effort. Merci à l'école Saint-Joseph-des-Carmes pour l'organisation de cette belle journée. Monsieur l'abbé Laguérie, second assistant du Supérieur du district nous fait l'honneur de nous accompagner et de chanter la messe solennelle dans cette belle église. Mais, paraît-il, ce sera la dernière fois ? Armons-nous donc de prières et de patience pour que ce site religieux puisse retrouver encore chaque année la beauté de notre sainte liturgie « extraordinaire ».

Samedi 20 mars, l'école des Carmes se rend à l'école Saint Michel pour le célèbre tournoi de rugby inter-écoles. Une fois n'est pas coutume, notre école remporte ce tournoi. Merci à l'entraîneur d'avoir fait le déplacement avec les voitures de l'école dont celle qu'il conduisait creva son pneu sur l'autoroute à l'aller et vit sa boîte de vitesse cassée au retour !

Notre Vierge pèlerine poursuit ses visites dans nos familles qui continuent d'implorer sa protection et son triomphe par cette croisade du rosaire. Le 25 mars clôt notre croisade. Merci pour vos nombreux chapelets ! **Et pensez à en donner le décompte...**

Le dernier week-end du mois de mars, nos guides campent chez la famille de Lapasse. Ultime préparation avant leur pèlerinage à Rome. N'oubliez pas de leur confier vos intentions de prières.

Enfin le dernier dimanche ouvre la Semaine Sainte. Renseignez vous bien sur les horaires des messes et des cérémonies pour vous unir à la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ et à son triomphe pour la grande fête de Pâques !


RÉCOLLECTION PAROISSIALE prêchée par M. l'abbé WAILLIEZ, supérieur du district de Belgique et Pays-Bas & DÉJEUNER PAROISSIAL
le dimanche 18 avril 2010 (cf. tract joint)




Sur la table de presse des Carmes

Catéchisme de Saint Pie X
Un catéchisme romain et universel
parution le 18 avril 2010
 (voir tract joint)

dossier spirituel : le sacrement de la Miséricorde (1)

Expliquer la nature intime du sacrement de Pénitence et en exposer précisément les fruits merveilleux est une véritable gageure : qui pourra dire la miséricorde que Dieu déverse sur les âmes dans le secret du confessionnal ?

Si le prêtre y touche du doigt les merveilles réelles de la grâce, il n'en ressent que plus vivement l'impuissance humaine à traduire aux mortels la « folie qui en Dieu est plus sage que les hommes » (I Cor. I, 25). Car « Dieu met sa gloire à soulager notre misère, à nous pardonner nos fautes ; Il veut être glorifié en manifestant sa miséricorde envers nous, à cause des satisfactions de son Fils bien-aimé. »¹ (Dom Mar-mion) Ainsi chanterons-nous dans l'éternité, non pas le Sanctus des anges fidèles qui révèrent en Dieu cette sainteté parfaite qui n'a pu souffrir un seul instant la défection des esprits rebelles et les a foudroyés pour toujours dès leur première révolte, mais le verset du psalmiste : « Misericordias Domini in aeternum cantabo – Je chanterai pour l'éternité les miséricordes de Dieu » (Ps. LXXXVIII, 2), qui sera comme le refrain du cantique d'amour que nous Lui adresserons en reconnaissance pour la pitié dont Il a gratifié nos misères en versant le sang précieux de son divin Fils pour nous affranchir du péché.

Gardons-nous donc de gâcher un sang si pur aux vertus si puissantes : « Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez le mal de vos pensées de devant les yeux. Venez, dit le Seigneur : si vos péchés sont comme l'écarlate, comme la neige ils seront blancs, et s'ils sont rouges comme le vermillon, comme la laine ils seront blancs. » (Is. I, 16-18)

Quel intérêt cependant pour une âme fidèle de recourir à ce sacrement : n'est-il pas vrai que la rémission des péchés véniels peut s'obtenir par les sacramentaux et autres actes de dévotion « comme l'oraison dominicale, le geste de se frapper la poitrine et autres choses analogues »² ? (Saint Thomas). Je ne m'étendrai pas en longs raisonnements et soulignerai simplement que ces moyens n'agissent pas avec la force quasi « automatique » des sacrements (« ex opere operato ») mais « en vertu seulement des considérations personnelles et de l'acte d'amour qu'ils nous font accomplir » (F.-D. Joret, OP).

Or l'acte d'amour prend sa source dans la vraie charité qui exige de l'âme chrétienne la méditation journalière de la Passion de son divin Sauveur, renouvelée chaque jour sur l'autel en vertu du précepte formel de Notre Seigneur : « Faites ceci en mémoire de moi ». Comment donc, après avoir goûté au banquet céleste de la Cène, n'irions-nous pas nous plonger dans ce sang versé au cours de la Passion dont les effets sont si merveilleux que l'intelligence humaine livrée à elle-même ne parvient nullement à en saisir le sens – à la suite des Juifs incrédules qui se sépareront de l'Auteur de la Vie après en avoir entendu l'enseignement suivant : « Qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle ; et moi je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment nourriture et mon sang est vraiment breuvage » (Jn VI, 55-56).

Arrêtons-nous, pour mieux comprendre, sur ces paroles de Notre Seigneur que rapporte sœur Joséfa Menéndez :

*« Alors que je m'offrais pour accomplir l'œuvre de la rédemption du monde, je vis s'appesantir sur moi tous les tourments de la Passion en même temps que la multitude des offenses, des péchés et des crimes qui se commettraient à travers les siècles. Et sous ce fardeau d'ignominies, je dus me présenter à mon Père très saint pour implorer Miséricorde. Alors, je sentis fondre sur moi la colère d'un Dieu offensé et irrité, et je m'offris en caution, moi, son fils, pour calmer son courroux et apaiser sa justice. Mais sous le poids de tant de crimes, ma nature humaine fut saisie d'une telle angoisse et d'une si mortelle agonie, que tout mon corps fut couvert d'une sueur de Sang. **O pécheurs qui me faites ainsi souffrir, ce sang vous donnera-t-il le salut et la vie... ou sera-t-il perdu pour vous ? Comment exprimer ma douleur à la pensée de cette sueur, de cette agonie, de ce sang inutiles pour tant et tant d'âmes !** Oui, pour toutes je verserais mon sang et toutes seraient aimées d'un grand amour... Mais combien pour lesquelles cet amour serait*

Utilité de la confession

La confession arrête le flot du mal en lui opposant une digue réelle, visible, qui invite aux réactions intérieures par des moyens appropriés au fonctionnement à moitié automatique, à moitié conscient de l'animal humain ; elle utilise le social en faveur du moral ; elle oblige à se recueillir et à préciser son cas, puisqu'on doit l'exposer ; elle met le péché devant nous en pleine lumière, au lieu des vagues obscurités où il aimait à se tenir, afin de vivre ; elle nous fait juger le mal d'autant mieux que nous le sentons jugé par autrui ; elle le dépouille de ses charmes et le rend à sa malice jugée à deux ; elle nous procure, en face de l'invisible et muette Eternité, le sentiment d'être entendu, pardonné et encouragé pour l'avenir ; elle nous donne ainsi ce réconfort, dont l'absence cause les découragements et les désespoirs, d'avoir devant nous une page blanche, sur laquelle nous pouvons écrire désormais un texte saint ; elle joint l'amitié et la fraternité au jugement de l'âme, le confesseur se faisant conseiller, soutien, consolateur, pourvu seulement qu'il sache son rôle et que nous sachions requérir son aide.

R. P. Sertillanges,
in *Les sept sacrements de l'Eglise*, p. 88-89

plus délicat, plus tendre et plus ardent ! De ces âmes choisies, j'attendrais plus de consolation et d'amour, plus de générosité et d'abnégation, en un mot, plus de correspondance à mes Bontés. Hélas ! Je vis en ce moment combien parmi elles se détourner de moi, les unes fermer l'oreille à ma voix, les autres l'entendre sans la suivre, d'autres répondre pour un temps, et même avec une certaine générosité, à l'appel de mon cœur, puis s'endormir peu à peu. »³

Notre Seigneur a donc des âmes « choisies » desquelles il attend davantage et qui, malheureusement le trahissent par leurs fautes habituelles, leurs mauvaises tendances non combattues, leurs concessions à la nature immortifiée, leurs manquements à la charité, à l'obéissance, au silence, etc. Voici le cri qu'Il leur adresse en ce Vendredi Saint où Il se livre pour elles :

« Si mon cœur souffre des péchés et des ingratitude du monde, combien plus quand il s'agit des offenses qui lui viennent d'âmes très aimées ! Si le baiser de Judas me causa tant de douleur, ce fut précisément parce qu'il était l'un de mes Douze et que de lui, comme des autres, j'attendais plus d'amour, plus de consolation, plus de délicatesse ! **O vous que j'ai choisies pour le lieu de mon repos et le jardin de mes délices, de vous aussi j'attends beaucoup plus d'amour, de tendresse et de délicatesse que d'autres qui ne me sont pas aussi intimement unies !** A vous d'être le baume qui cicatrise mes blessures, à vous d'essuyer mon visage souillé et défiguré, à vous de m'aider à donner la lumière à tant d'âmes aveugles qui, dans l'obscurité de la nuit, me saisissent et m'enchaînent pour me conduire à la mort. Ne me laissez pas seul. »³

Reste à savoir si vous êtes, cher lecteur ou lectrice, l'une de ces âmes choisies. Pour répondre honnêtement, il suffira de considérer ce don ineffable que vous possédez en votre âme depuis votre baptême... sans qu'il soit nécessaire de souligner celui du dépôt de la Foi dont vous avez hérité sans mérite aucun de votre part !

Ame choisie du Sacré Cœur de Jésus, je vous invite donc, en cette fin de Carême, à réfléchir sur les moyens utiles à mettre en place dans votre vie spirituelle pour maintenir votre ferveur et assurer à votre âme une croissance continue dans la charité de Dieu : la contemplation de la Passion – qui doit vous conduire naturellement et à intervalles réguliers aux pieds du confessional pour vous abreuver du sang rédempteur – en constitue le premier ; l'examen quotidien de vous-même dont vous rendrez compte à un confesseur habituel le second, dans la mesure où la faiblesse humaine est telle qu'elle nécessite de faire appel à l'autorité extérieure d'un « directeur spirituel » pour s'astreindre chaque jour au combat spirituel. Je pense que l'expérience plus ou moins heureuse de votre fidélité aléatoire à vos résolutions de Carême parle d'elle-même pour ne pas insister sur les bienfaits du garde-fou – qu'est le confesseur habituel – pour soutenir l'âme dans l'adversité, l'éclairer face au doute ou l'encourager à persévérer dans les moments de lassitude bien compréhensibles : autant de choses impossibles au prêtre lorsque s'adresse à lui un pénitent « occasionnel ». « Ne peut-on pas affirmer dès lors que l'absence de direction sérieuse est l'une des principales causes pour lesquelles un si grand nombre d'âmes pieuses, cessent, après quelques vellétés inefficaces, de tendre à la perfection de leur état ? (...) Elles ont besoin d'un directeur qui sera pour elles un guide pour les conduire, un ami pour les consoler, un médecin pour les guérir, un docteur et un prophète pour les instruire. »⁴ (R. P. E. Regnault)

C'est alors que peuvent s'élever diverses objections comme la difficulté du choix... par manque de choix : peu de fidèles en France et de par le monde, cependant, peuvent s'honorer d'avoir cinq prêtres à leur disposition (autre manifestation du choix de prédilection de Dieu sur votre âme), aussi imparfaits soient-ils ; ou encore celle des trajets supplémentaires pour s'assurer une confession régulière, mensuelle ou bimensuelle (soit tous les quinze jours) : quel prix accordez-vous au salut de votre âme et le moindre progrès dans la charité ne vaut-il pas tous les efforts et tout l'or du monde ? « Rien ne sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme » déclare Notre Seigneur...

Vous ne craignez donc pas de consulter les éphémérides mensuelles où sont renseignés les confesseurs du samedi (16h-17h) ou de prendre rendez-vous avec l'un ou l'autre prêtre selon les disponibilités de chacun (cf. encadré p. 11).

Puisse la fête de Pâques vous ouvrir les yeux sur cet impératif vital – pour vous et pour notre communauté entière –, de **choisir pour votre âme un confesseur habituel et de le fréquenter régulièrement**... tout comme vous avez établi instinctivement un médecin traitant pour votre corps ! Il serait vain, en effet, pour des époux d'espérer appliquer les différentes vertus naturelles et surnaturelles développées les mois passés – et pourtant si nécessaires pour eux-mêmes et leurs enfants ! – sans le recours continu à la grâce de Dieu et à celui qui en est la source, Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen !

Abbé B.-J. de Villemagne

¹ in *Le Christ, vie de l'âme*, pp. 230-231.

² in *de malo*, q. 7, a. 12.

³ in *Un appel à l'amour* (1944), pp. 368-376.

⁴ in *La direction spirituelle* (1907).

I/. Contempler la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ :saint Alphonse de Liguori — in *Considérations sur la Passion de Jésus-Christ*

Pourquoi saint Paul proteste-t-il que toute sa science consiste à connaître Jésus crucifié (I Cor. II, 2) ? C'est que la mort soufferte par Jésus-Christ sur la croix était ce qui l'excitait le plus vivement à aimer ce divin Sauveur, et à pratiquer l'obéissance envers Dieu, la charité envers le prochain, la patience dans les adversités, vertus spécialement exercées et enseignées par Notre Seigneur sur la croix, comme du haut d'une chaire élevée pour nous instruire, suivant la pensée du Docteur Angélique et de saint Augustin.

Mettons-nous fréquemment devant les yeux Jésus mourant sur la croix ; arrêtons-nous quelque temps aux pieds de ce divin Sauveur, et contemplons avec attendrissement les souffrances qu'il endure et l'amour qu'il nous témoigne dans son agonie sur ce lit de douleur. Pussions-nous dire avec l'Épouse des Cantiques : « Je me suis reposé à l'ombre de la croix » (Ct. II, 3). Oh ! quel heureux repos ! Comme, à l'aspect de Jésus crucifié, notre esprit se dégage de tout désir des honneurs mondains, des biens terrestres et des plaisirs sensuels ! Alors émane de la croix un souffle céleste, qui nous détache doucement des choses de la terre. Ce souffle allume en nous un saint désir de souffrir et de mourir pour l'amour de celui qui a voulu souffrir et mourir pour l'amour de nous (...) Comment pouvons-nous aimer autre chose que ce Dieu qui meurt dans un abîme d'humiliations et de douleurs pour l'amour de nous ? Comment pouvons-nous penser à autre chose qu'à nous montrer reconnaissants envers ce tendre bienfaiteur ? D'où vient donc qu'il y a tant de chrétiens sur qui la passion de Jésus-Christ fait peu d'impression ? Cela provient de ce qu'ils ne s'appliquent point à considérer combien Jésus-Christ a souffert pour l'amour de nous.

« Nous l'avons vu et nous avons voulu le reconnaître ; mais nous ne l'avons pu. Il nous a paru un objet de mépris, le dernier des hommes, et un homme de douleurs. Nous ne l'avons point reconnu. » (Is. LIII, 2-3) Isaïe appelle notre Sauveur un « homme de douleurs » car il fut rassasié de douleurs dans l'âme et dans le corps. « Mon Père !, disait-il par la bouche de David, vous avez fait passer sur moi tous les flots

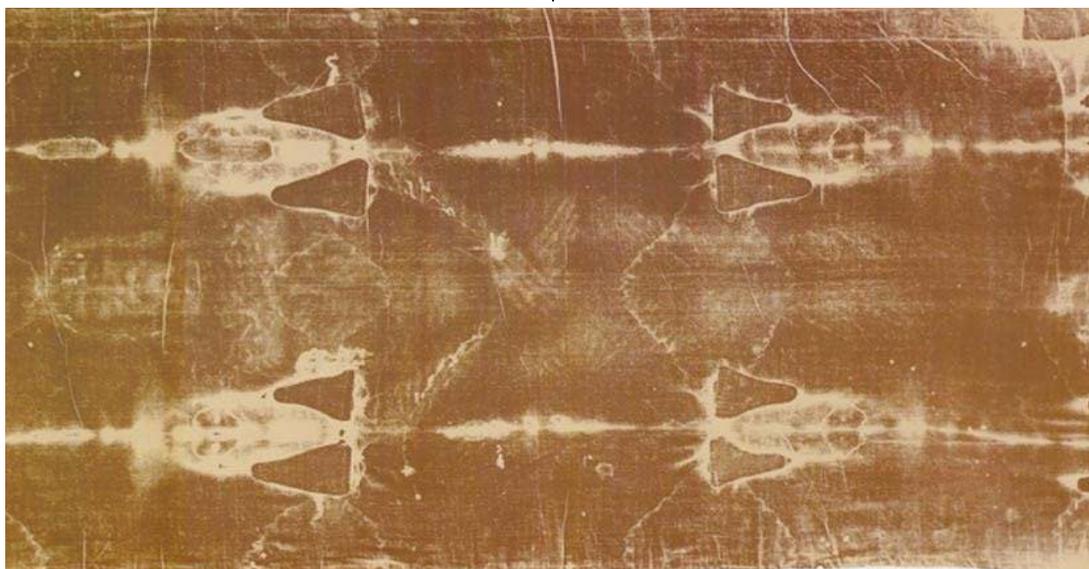
de votre colère ! » (Ps. 87, 8) Et il ajouta en mourant qu'il expirait « abîmé dans un océan de douleurs et d'opprobres » (Ps. 68, 3). Ces douleurs, tant intérieures qu'extérieures, ont surpassé tout ce qu'on peut souffrir en cette vie assure saint Thomas.

Douleurs extérieures du Christ dans sa Passion :

Pour comprendre quelles ont dû être ses souffrances extérieures, il suffit de savoir que Dieu le Père lui avait formé un corps exprès pour souffrir, ainsi que notre Sauveur le déclara lui-même : « Vous n'avez voulu ni oblation, ni sacrifice, mais vous m'avez formé un corps. Les holocaustes pour le péché ne vous ont pas plu, alors j'ai dit : Me voici ; je viens pour faire, ô Dieu, votre volonté. » (Heb X, 5). Et saint Thomas observe qu'Il fut affligé dans tous ses sens : - dans le toucher, toutes ses chairs ayant été déchirées ; - dans le goût, par le fiel et le vinaigre ; - dans l'ouïe, par les blasphèmes et les dérisions ; - dans la vue, en regardant sa Mère qui assistait à sa mort. Il souffrit également dans tous ses membres : - sa tête fut tourmentée par les épines ; - ses mains et ses pieds par les clous, son visage par les soufflets et les crachats, et tout son corps par les fouets.

Douleurs intérieures du Christ dans sa Passion :

Jusqu'ici, nous n'avons parlé que des souffrances extérieures de Jésus-Christ ; mais qui pourra jamais expliquer, ou seulement concevoir, l'étendue de ses souffrances intérieures, qui furent mille fois plus grandes que les premières ? La douleur de son âme fut si violente que, dans le jardin de Gethsémani, elle lui causa une sueur de sang partout le corps, et lui fit dire qu'elle suffisait pour lui donner la mort. (Math. XXVI, 38) Remarquons en outre que cette tristesse mortelle ne fit alors qu'affliger plus sensiblement notre Sauveur ; car elle fut le tourment de toute sa vie : dès le premier moment de son existence, il eut devant les yeux les causes de sa douleur intérieure ; et **de toutes ces causes, celle qui l'affligea le plus, ce fut de voir l'ingratitude des hommes après l'amour qu'il leur témoignait dans sa passion.**



II/. Les fruits du sacrement de pénitence dans les âmes :Dom B. Maréchaux, OSB — in *La pénitence, étude sur les sacrements* (1881)

La vie chrétienne s'alimente à un double foyer : le sacrement de la pénitence et le sacrement de l'eucharistie. Chacun de ces deux sacrements tend à établir certains rapports entre les âmes et Notre Seigneur ; et quand les âmes s'en approchent fréquemment et dignement, ces rapports s'affermissent et se développent suivant des lois admirables, dont la connaissance constitue un rameau de la science divine.

La science des rapports entre l'âme pénitente et Jésus est ce qu'on nomme la théologie ascétique ; la science des rapports, plus mystérieux encore, qui s'établissent dans l'eucharistie et qui aboutissent à l'union divine, est nommée la théologie mystique. La théologie ascétique éclate dans les psaumes de la pénitence, et notamment dans le *Miserere*, elle se révèle dans le livre de Job. La théologie mystique a ses psaumes elle aussi, par exemple *l'Eruclavit* ; elle a son livre de l'Écriture, qui est le *Cantique des cantiques*.

Dans un petit livre, d'une spiritualité très élevée, très douce et très austère, intitulé : *La Confession, ou l'amour de Jésus-Christ pour les pénitents*, le cardinal Manning étudie le sacrement de la pénitence au point de vue ascétique. **Il montre comment s'établissent, entre l'âme pénitente et Jésus, des rapports affectueux, éclairés, humbles, généreux et persévérants.** Nous allons parcourir rapidement tous ces aperçus.

1°) Le sacrement de pénitence révèle à l'âme les inappréciables richesses du cœur de Notre Seigneur à l'endroit des pécheurs ; sa patience, sa longanimité, sa bonté, sa tendresse. Comment la pauvre brebis errante et blessée n'aimerait-elle pas le Bon Pasteur qui ne se lasse jamais de bander ses plaies, de la prendre sur ses épaules, de la réchauffer dans son sein ?

2°) Apprenant à connaître Jésus, l'âme apprend à se connaître elle-même : science mystérieuse, et réservée à ceux qui s'humilient ! Oui, l'âme apprend à descendre au fond d'elle-même ; une main amie la guide dans ce labyrinthe, une lumière d'en haut l'y éclaire. Elle se voit à nu ; elle ne sait comment s'humilier assez profondément ; et toutefois elle ne se trouble pas, car une immense confiance la pénètre et la soutient.

3°) Tout d'abord l'âme ne voyait dans sa vie qu'une masse confuse d'infidélités ; peu à peu elle les

discerne une à une, elle en comprend la grivèté ; enfin elle touche le fond de malice qui est en elle, qui a produit ses pousses empoisonnées, qui fait effort pour les produire encore. Au fur et à mesure de ces découvertes, elle acquiert une contrition plus parfaite. Si elle vient à considérer la passion de Notre Seigneur dont ses péchés sont la cause, la contrition se change en componction. Et cette componction elle-même, parvenue à un degré suprême, se transforme en une sorte d'indicible horreur d'avoir pu contrister, ou même étouffer l'esprit d'amour.

4°) On voit comment l'âme entre par degrés en une certaine participation de la haine de Dieu contre le péché. Alors elle n'a pas assez de larmes pour pleurer, pas assez de son corps pour l'offrir en hostie de pénitence ; elle voudrait s'unir aux indicibles souffrances de Notre Seigneur. Sentant son impuissance, elle se résout du moins à ne plus calculer avec Notre Seigneur, à lui tout donner, à se donner elle-même sans retour. Cette générosité est récompensée par une abondante effusion de la joie du Saint-Esprit ; elle est couronnée par une mort pleine de douceur et d'abandon.

5°) En effet l'amour de Notre Seigneur *personnellement* connu, la connaissance de soi-même, la grâce de la componction, l'esprit de générosité, sont tout autant de gages de persévérance. Le don de la persévérance est la grâce des grâces, le couronnement de l'édifice du salut ; il nous est impossible de le mériter, tout comme de mériter la première grâce. Toutefois, si quelque chose dispose l'âme à recevoir ce don inestimable, c'est l'humble fréquentation du sacrement de la pénitence ; car l'âme y puise incessamment la crainte de Dieu et la confiance en lui ; ainsi protégée à droite et à gauche, elle arrive directement au terme du salut.

Tels sont les fruits que le sacrement de pénitence est appelé à produire dans les âmes. Mais, pour qu'il puisse les produire, il est nécessaire, nous le répétons, qu'il soit fréquenté assidûment. Car un acte isolé ne peut créer une habitude, ni établir un rapport durable. Nous pourrions pousser plus loin cette étude et montrer comment, par l'usage de la confession, se forment dans l'homme des habitudes morales de sincérité, de droiture, de modestie ; comment il en retire un esprit de bienveillance et de justice vis-à-vis du prochain, mais chacun de nos lecteurs saisira facilement ces conséquences.

III/. Conseils pratiques pour tirer parti de l'accusation de ses « petits » péchés :R. P. H.-Ch. Chéry, in *L'art de se confesser*

Quelle est la doléance qu'on entend le plus souvent dans la bouche de ceux qui se confessent fréquemment ? — « La confession m'ennuie, parce que j'ai toujours à dire la même chose... » Ou encore cette autre, qui vise le confesseur : « Il ne me dit

rien... » entendez : rien qui sorte de l'ordinaire et qui m'oblige à me secouer.

Or, ces deux défauts qui rendent la confession psychologiquement fastidieuse, la cause est la même : **vous ne savez pas vous accuser.**

3.1. La cause du piétinement spirituel réside dans l'ignorance de la manière d'accuser ses péchés.

A) premier défaut : l'exposé des seules tendances — Les uns (le petit nombre, il est vrai) oublient que le péché est un acte, non un état, et ils présentent (ou croient présenter) la couleur de leur âme en disant : « Je suis menteur, je suis coléreux, je suis impatient, etc. » Cette manière de dire n'est pas celle qui convient. Vous signalez ainsi une tendance de votre âme ; mais la confession n'est pas un exposé de vos tendances : c'est l'aveu d'actes précis, résultats sans doute de vos tendances, mais différents d'elles comme le fruit l'est de l'arbre. On peut très bien avoir une tendance au mensonge (être menteur) et n'avoir pas commis de mensonges, de fait, dans les quinze jours qui ont suivi la dernière confession. Si on en a commis, c'est « j'ai menti » qu'il faut dire, et non « je suis menteur ».

B) deuxième défaut : l'accusation vague et incolore — Ainsi disent d'ailleurs la plupart : « J'ai menti, j'ai manqué à la charité, j'ai été paresseux, j'ai été vaniteux, etc... » Cette forme est plus correcte, mais l'accusation n'est guère meilleure, j'entends : guère plus profitable à votre âme, guère plus susceptible de vous attirer des conseils utiles de la part de votre confesseur. Pourquoi ? Parce qu'elle est incolore. Elle ne vous a demandé aucune réflexion particulière, aucun effort de mise au point. Elle n'apporte au confesseur aucun « signalement particulier » qui lui permette de voir en quoi votre âme diffère de celle qu'il a eu à juger et à conseiller avant la vôtre. Sur dix pénitents qui se succèdent, neuf au moins pourraient présenter la même liste – et, de fait, hélas ! la présentent... Pourquoi (à moins qu'il ne vous connaisse par ailleurs) voulez-vous que votre confesseur vous donne exactement les conseils dont vous avez besoin, vous et non pas un autre ? Votre cas particulier ne lui est pas révélé par cette accusation ; elle ne lui offre aucune prise. Il faudrait qu'il fût merveilleusement psychologue et intuitif pour deviner, à travers ce rapide défilé de fautes « standards », à travers cette grille où il ne voit même pas votre visage, les mots qu'il doit dire pour vous atteindre et vous inciter à l'effort que vous, personnellement, devriez entreprendre ! On ne peut demander à tous les confesseurs d'être des Curés d'Ars. Normalement, il ne vous rendra que ce que vous lui aurez apporté.

C) troisième défaut : l'énumération exhaustive et sans fin — Si, par surcroît, le pénitent se lance, comme cela arrive, dans une énumération qu'il veut rendre exhaustive, s'il prétend tout dire et débite à peu près tous les péchés véniels qui se peuvent commettre (qu'il a sans doute commis, en fait), de telle sorte que cette énumération, faite à un rythme accéléré, dure parfois plusieurs minutes, voilà le confesseur complètement noyé : « Qu'y a-t-il de caractéristique dans tout cela ? » se demande-t-il en vain. Et, ne trouvant rien, il se contente d'une exhortation générale qui vous sert peu. A qui la faute ?

3.2. Le remède : dépeindre la physionomie de son âme.

A) avertissement préalable — Alors, comment s'accuser ? Soulignons tout d'abord que le péché véniel est matière libre de confession. On n'est pas tenu de l'accuser. Un acte de contrition bien fait, un acte vrai d'amour de Dieu, l'usage d'un sacramental avec foi et humilité suffisent à en obtenir le pardon. Une confession qui ne comporte que des péchés véniels est donc, non une démarche nécessaire au salut, mais un moyen de sanctification. C'est un recours au sacrement, c'est-à-dire au sang purificateur de Jésus, par lequel nous sommes assainis et fortifiés ; c'est aussi, secondairement, un exercice d'humilité fondé sur la connaissance de soi et l'aveu de ce qui gêne le progrès spirituel. Parmi les péchés véniels commis, on sera donc libre de choisir ceux que l'on veut accuser.

B) exposé théorique — Est-ce à dire qu'on va choisir les plus anodins, en reléguant dans l'oubli ceux qui gênent ? Non ! Ce sera exactement le contraire. **Un examen de conscience bien fait tendra à faire émerger de la foule des fautes quotidiennes celles qui, du fait de leur fréquence ou du fait de leur malice, sont les plus dangereuses pour la vitalité de l'âme.** La physionomie propre de mon âme pécheresse n'est pas plus semblable à celle d'une autre âme que mon visage n'est semblable à un autre visage ; en gros, nous commettons à peu près les mêmes fautes, de même que nous avons tous un nez, une bouche, des oreilles... ; mais l'importance, pour moi, de telle faute, la place qu'elle tient dans ma vie spirituelle, son voisinage avec d'autres fautes de la même famille, voilà ce qui compose mon visage de pécheur. Voilà donc ce qu'un examen de conscience intelligent tendra à mettre en valeur. Inutile d'accuser une multitude de péchés : cinq ou six, bien choisis, suffiront à se voir et à se montrer tel qu'on est sous le regard de Dieu. Mais ces péchés (et cette remarque est sans doute la plus pratique de toutes), il s'agira de les faire émerger avec la couleur propre que nous leur avons donnée.

C) illustration pratique :

Le mensonge – « J'ai menti... » : cela ne signifie rien... *Omnis homo mendax*, dit le Psaume, tout homme est menteur. De quelle manière ai-je menti ? A qui ? Dans quelles circonstances ? Pourquoi ? « J'ai menti à une amie malade qui comptait sur ma visite, parce que cela m'ennuyait d'aller la voir » : qui ne voit que cela constitue un mensonge d'une qualité spéciale ? « J'ai menti dans un salon en m'attribuant des relations que je n'avais pas ; j'ai menti à mes chefs pour obtenir un congé auquel je n'avais pas droit ; j'ai trompé un client sur la qualité de mon travail afin de pouvoir le lui compter plus cher... » : autant de mensonges différents dont l'accusation « j'ai menti » n'aurait donné aucune idée.

La charité – « Manquer à la charité » : le péché le plus courant. Pourquoi employer cette expression qui n'a aucune couleur ? Dites plutôt : « J'ai dit une parole blessante à quelqu'un que je n'aime pas, avec l'intention de lui faire de la peine » ou « j'ai témoigné du mépris à un camarade peu intelligent », ou « j'ai refusé un secours que j'aurais pu donner à un ami dans le besoin », ou « je me suis moqué d'un infirme »...

La vanité – Il y a cent façons d'être vaniteux. Quelle est la vôtre ? Est-ce de passer un temps exagéré à votre toilette ? Est-ce de vous regarder dans la glace à tout propos ? Est-ce de faire la roue dans les groupes où vous vous trouvez, en essayant de capter toute l'attention par votre brillante conversation ?...

La paresse – Et votre paresse, comme se manifeste-t-elle ? Par votre obstination à rester au lit quand l'heure est venue de vous lever ? Par votre négligence au devoir d'état, bâclé, à moitié fini ? Par votre nonchalance dans l'attitude ou un amour exagéré des fauteuils ?

Le profit spirituel – On comprend par ces quelques exemples (qu'il serait aisé de multiplier) ce que nous

voulons dire quand nous disons : accusez des actes précis, déterminez les circonstances dans lesquelles vous les avez commis, cherchez les mots les plus capables d'exprimer votre faute telle qu'elle a été dans la réalité, en tant qu'elle fut votre faute à vous et non celle de n'importe qui. Ce sera tout profit pour vous. D'abord parce que cela vous obligera à vous voir tel que vous êtes ; ensuite parce que ce vous sera salutaire humiliation (il est plus humiliant de dire : « J'ai passé chaque jour une demi-heure à me farder » que de dire : « J'ai été vaniteuse »...) ; enfin parce que, d'après ces données précises, votre confesseur pourra voir l'état de votre âme et en tirer des conseils appropriés.

Confession et résolutions

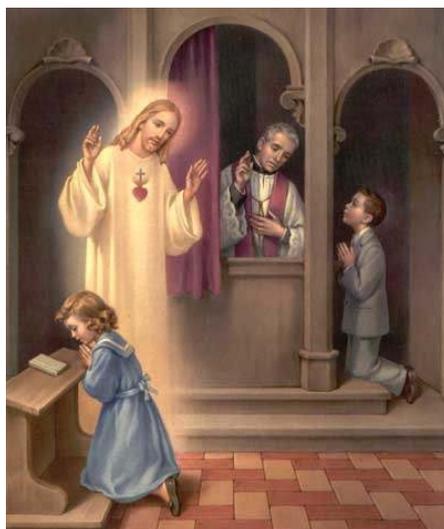
L'accusation doit se compléter par une résolution. Une résolution dont on confiera l'exécution au secours divin, mais que la volonté travaillera à tenir. Pour qu'elle soit efficace, il la faut prendre précise, portant sur un tel péché à éviter, non sur l'ensemble des fautes accusées ni même habituellement sur plusieurs. Mieux encore : nous nous attacherons à prévoir, d'après l'expérience du passé, les circonstances qui pourraient nous amener à la chute, les « occasions » au milieu desquelles, si nous nous y plaçons, nous risquons d'être entraînés à retomber. **Et nous ferons porter la résolution sur ces occasions à éviter.** Nous savons que telle compagnie nous entraîne à la médisance, que telles lectures nous orientent vers l'impureté, que tel tiroir ouvert réveille des rancunes mal endormies, que tel genre de conversation excite notre bile : la résolution sera de fuir cette compagnie, de nous interdire ces lectures, de laisser fermé ce tiroir, d'éviter ce thème de conversation. Agir ainsi, c'est se prendre tel qu'on est, capable de succomber là où un autre resterait fort ; c'est ne pas « tenter Dieu » en s'exposant présomptueusement ; c'est donc être logique avec sa contrition.

Pourquoi, de temps en temps, ne pas garantir sa résolution en la soumettant au confesseur à la fin de son accusation ? Cela aiderait certainement à la mieux tenir.

Ainsi pratiquée, la confession ne sera plus cette répétition fastidieuse de péchés « standards » qu'elle est trop souvent et qui est une corvée. Elle prendra place, comme un des plus puissants, dans les moyens de sanctification que l'Église du Christ met à notre disposition. En allant au tribunal de la pénitence, nous aurons conscience d'aller au Christ en croix, qui tient en ses mains crucifiées le pardon qu'il a obtenu à notre bénéfice, le sang dont il veut nous laver. Conscients de notre *misère*, et d'autant plus que nous aurons été plus lucides dans le regard porté sur nos faiblesses quotidiennes, confiants dans sa *miséricorde*, et d'autant plus que nous l'aurons supplié de nous faire détester notre péché, nous franchirons le seuil du confessionnal dans l'humble disposition de l'enfant prodigue : « Père, j'ai péché contre le ciel et contre toi : je ne suis pas digne d'être appelé ton fils. »

C'est pourquoi nous pourrons nous retirer avec une force nouvelle, fondée sur l'assurance libératrice : « Va en paix, mon fils, ta foi t'a sauvé. »

R. P. H.-Ch. Chéry, in *L'art de se confesser*



IV/. L'importance de choisir un confesseur habituel :R. P. H.-Ch. Chéry, in *L'art de se confesser***4.1 Si le choix du ministre n'entre pas en ligne de compte pour la confession proprement dite...**

A qui vais-je m'adresser pour me confesser ? Première réponse : à un prêtre. J'emploie à dessein ce terme général pour souligner que l'importance primordiale, dans l'usage du sacrement de pénitence, doit être accordée, non aux qualités de l'homme qui entend la confession, mais à sa qualité de ministre du Christ.

L'important est d'avoir affaire au Christ qui détient le pardon, au Christ vivant et agissant dans son Église. Tout prêtre ayant reçu de l'Église les pouvoirs de vous absoudre valablement, agit *in persona Christi*, au nom du Christ. Il ouvre pour votre âme la source du pardon qui est le sang du Christ Rédempteur et il la lave dans ce sang.

Ce sacrement est souverainement valable dans son œuvre purificatrice indépendamment de la qualité du prêtre qui l'administre, car le confesseur est avant tout « ministre du Christ », c'est-à-dire oreille du Christ pour entendre l'aveu, sagesse du Christ pour juger, bouche du Christ pour prononcer l'effacement.

Parce que nous manquons de foi, nous nous attachons exagérément à la valeur humaine du confesseur, valeur réelle, objective, ou valeur que lui attribuent notre sympathie et notre confiance. Qu'elle soit à prendre en considération, c'est indéniable, mais à un point de vue qui se situe pour ainsi dire en marge du sacrement. Elle va jouer pour les conseils qui suivront l'accusation et précéderont l'absolution. Mais le sacrement n'est pas constitué par ces conseils ; il peut même s'en passer totalement.

4.2. ... il est cependant nécessaire à l'âme désireuse de progrès spirituel :

Je me confesse donc au prêtre parce qu'il est prêtre. Cela ne m'interdit pas de le choisir humainement capable de me comprendre et de me conseiller. Ne parlons pas ici, puisque ce n'est pas notre objet, de ce qu'on appelle (un peu improprement, peut-être) la « direction ». Même en restant strictement sur le plan de la confession, **il vaut sûrement mieux, pour les progrès de l'âme, qu'elle s'adresse habituellement au même confesseur.** Au bout de quelque temps (pourvu qu'on ait suivi, dans la manière de s'accuser, les conseils pratiques donnés en III/. p. 6), il sait à qui il a affaire. Il connaît vos tendances, vos faiblesses habituelles. Même si vous avez peu de choses à dire, il sait sur quel point il est bon d'insister dans son exhortation. Vous avez dévoilé peu à peu les difficultés dans lesquelles vous vous débattiez, votre situation particulière : il ne risque pas, comme un étranger qui vous comprendrait mal, de vous dérouter par quelque remarque intempestive. A un moment difficile de votre vie, il peut vous arrêter à temps sur une pente dangereuse. Et à tout moment il est à même de vous suggérer les décisions opportunes, de vous tirer de votre torpeur si vous vous laissez endormir.

Critères qui doivent présider au choix du confesseur

Comment le choisirez-vous ? Avant tout de sens droit, de jugement sûr. Saint s'il est possible, c'est bien clair, mais un prêtre équilibré et perspicace sera toujours préférable à un autre d'une vie plus fervente mais d'un jugement moins pondéré. N'oubliez pas qu'il s'agit d'un conseiller, et que, tant vaut la sagesse du conseiller, tant vaut le conseil. Mais il s'agit aussi d'un entraîneur, et vous devez le souhaiter exigeant : un confesseur bonasse, qui se contenterait de vous bercer de paroles lénitives ou de vous renvoyer avec l'absolution et une exhortation générale, risquerait de vous laisser croupir dans votre péché ou vos graves imperfections. C'est pourquoi il faut, au besoin, provoquer le confesseur à cette exigence bienfaisante et accepter humblement ses invitations à l'effort. **Vous vous souviendrez que la première condition à réaliser pour qu'il vous soit utile, c'est que vous lui fassiez confiance.** Ayez le meilleur confesseur de la ville : s'il vous est impossible de vous ouvrir à lui franchement, il ne pourra rien pour vous. Vous le choisirez donc tel que vous ne vous sentiez pas paralysé en sa présence et que volontiers vous le considériez comme un père, compréhensif, capable de réaliser votre cas et de s'y intéresser, ouvert aux réalités de la vie, sûr dans ses diagnostics, et d'une bonté ferme dans ses conseils.

Si vous ne le trouvez pas, ne vous désolerez pas pour autant ; allez à un prêtre : il a la grâce d'état, l'Esprit-Saint se servira de lui quand même pour votre meilleur bien, pourvu que vous soyez à l'écoute.

Si vous le trouvez, n'en changez pas facilement. Tout en restant pleinement libre d'un autre choix, ne vous laissez pas démonter par quelques impressions, à plus forte raison par quelques froissements d'amour-propre ou par quelques exigences ; persévérez jusqu'à preuve évidente que vous ne faites aucun progrès à son école, malgré un effort loyal et constant de votre part.

R. P. H.-Ch. Chéry, in *L'art de se confesser***V/. Objets sur lesquels porte la « direction spirituelle » d'une âme :**R. P. E. Regnault, in *La direction spirituelle*

On distingue deux types de chrétiens : les premiers, résolus à tendre généreusement à la perfection ; les seconds qui se contentent d'une vertu simplement ordinaire ou médiocre.

Les premiers pourront bien sans doute, subir quelques défaillances, tomber même dans quelques péchés, mais ils se le reprocheront, travailleront avec courage à les éviter : c'est la lutte généreuse qui dé-

veloppe la ferveur et lui assure avec certitude le progrès dans la voie de Dieu. Les seconds sont sans générosité ni ardeur, sans désir de perfection ; ils ne tenteront aucun effort sérieux et ne réaliseront par suite aucun progrès notable. Leur conduite extérieure pourra paraître correcte parce qu'ils ne rencontrent pas de grandes difficultés, mais ils seront pourtant victimes de la routine et de la tiédeur.

La direction s'étend à tout ce qui touche à l'avancement d'une âme dans la vertu, à sa sanctification, à sa perfection chrétienne. Or il n'y a rien dans le vie d'un homme qui ne soit ou ne puisse être, relativement à sa perfection, un motif, un moyen ou un obstacle, rien par conséquent qui ne puisse devenir objet de direction. Nous rangerons les mille détails dont il est utile de s'entretenir avec son directeur sous quatre titres principaux :

1 — La vie surnaturelle – C'est l'objet le plus immédiat et le plus incontestable de la direction. Le chrétien fera donc connaître avec simplicité ses fautes et ses tentations ; ses souffrances et ses joies spirituelles ; ses essais dans la pratique des vertus.

2 — Les tendances naturelles – La vie surnaturelle est greffée sur la nature et se diversifie par suite selon les dispositions naturelles qui tantôt favorisent et tantôt contrarient en chacun l'action de la grâce. Au point qu'une direction purement surnaturelle serait presque nécessairement frappée de stérilité. Pour la rendre utile, aussi doit-il étudier les inclinations naturelles et le caractère de son « dirigé », les passions et les tendances diverses de son cœur ; discerner en un mot les richesses et les ressources qu'il doit utiliser, comme aussi les habitudes mauvaises et les défauts que son devoir est de corriger.

3 — Les exercices quotidiens – Rien de plus important que de bien faire les actions ordinaires qui remplissent nos jours, nos semaines, nos années et donnent à la vie entière sa valeur devant Dieu. **C'est le chemin le plus sûr et le plus court qu'on puisse suivre pour arriver à la sainteté.** Cette perfection des actions journalières comprend quatre degrés :

- faire tout d'abord ce que Dieu veut que nous fassions ;
- le faire très soigneusement comme en sa présence ;
- puis accomplir ces actions que Dieu demande dans l'intention très pure de lui plaire ;
- enfin les accomplir au nom et dans l'esprit de Notre Seigneur Jésus-Christ.

On ne s'occupe souvent que des deux premiers degrés qui comprennent toute la perfection extérieure de nos actions ; mais le principe intérieur qui doit les animer et leur donner la perfection dont elles sont susceptibles réside dans les deux derniers degrés. L'âme chrétienne s'efforcera de juger sainement, à cette lumière, pour en rendre compte à son directeur, la façon dont elle s'acquiesce de ses exercices quotidiens qui sont de deux sortes : exercices de piété et occupations journalières.

4 — La vocation particulière – il est de toute nécessité que ces conseils soient adaptés à la forme spéciale de la vocation de chacun, à savoir pour les fidèles la vie chrétienne dans le monde. Je me bornerai à trois recommandations sur lesquelles le directeur fera bien d'insister :

D'où vient que si peu de personnes pratiquent la direction ?

D'où vient que si peu de personnes pratiquent la direction, que si peu de personnes en profitent ? C'est que la direction est une œuvre à deux, et que s'il y a peu de prêtres capables de diriger, **il y a aussi peu de personnes qui veulent être dirigées.** Ces dernières se rangent en deux catégories : les unes disent n'avoir pas de directeur qui leur convienne ; les autres avouent franchement qu'elles ne veulent pas être dirigées.

Première catégorie — Les personnes qui n'ont pas de directeur à leur convenance s'autorisent de cette parole de st François de Sales : « Choisissez un directeur entre mille, dit Avila ; et moi je vous dis : entre dix mille, car il s'en trouve moins qu'on ne saurait dire qui soient capables de cet office (*Introduction à la vie dévote*) ; et déclarent n'avoir pu malgré leurs recherches, trouver le directeur dont elles ont besoin. Egarées par leur amour propre, elles inclinent à se regarder comme très au-dessus du vulgaire : leur état d'âme est difficile à comprendre ; leur délicatesse extrême ; les grâces dont elles jouissent exceptionnelles ; il leur faudrait un directeur éminent, un saint François de Sales, un saint Jean-Eudes ou un saint Alphonse de Liguori ! Ce directeur, elles ne le trouvent pas, et à la grande joie du démon qui les inspire, elles restent sans direction.

Sans doute, nous ne conseillerons pas de prendre pour directeur le premier prêtre venu : il importe de choisir avec un grand soin un confesseur, un directeur surtout, et de ne pas se déterminer au hasard, suivant l'impression d'une première entrevue, ou l'entraînement de la vogue. Il faut tout d'abord demander à Dieu par une prière fervente de nous éclairer dans ce choix ; et si les prêtres que Dieu a placés sur notre chemin ne possèdent pas au degré désirable toutes les qualités requises, donner notre confiance à celui qui nous paraît posséder du moins à quelque degré, les plus essentielles. **Dieu accordera sa grâce pour nous diriger au prêtre que nous aurons choisi de bonne foi et avec pureté d'intention.**

Deuxième catégorie — D'autres âmes, et elles sont légion, ne se plaignent pas de n'avoir pas de directeur à leur convenance : cette plainte, si elles la formulaient, ne serait (elles le reconnaissent) qu'un vain prétexte. Elles ne veulent pas de direction. Pourquoi ? C'est que ce sont des âmes :

- **présomptueuses** qui croient pouvoir se suffire à elles-mêmes et ne veulent s'en rapporter qu'à leur indigence, à leur jugement propre, à leur expérience de la vie ;
- **capricieuses** qui ne veulent ni règle, ni contrôle, et n'écoutent que l'impression, l'humeur ou le caprice ; elles vivent au jour le jour, sans souci, abandonnées, croient-elles à la divine Providence, et n'obéissent de fait qu'aux .../...

.../... passions qui les agitent ;

- **indépendantes**, fières et superbes qui ne veulent subir aucun joug, accepter aucune loi. Pourquoi se soumettraient-elles à une volonté étrangère ? Leur volonté est à elle-même sa règle absolue, souveraine...

A la suite de ces âmes résolument opposées à toute direction, il faut placer **celles qui voudraient bien être dirigées, mais qui, de fait, ne veulent pas l'être parce qu'elles n'ont pas le courage de réaliser les conditions les plus élémentaires de la direction**. En effet, pour pratiquer la direction, il faudrait chercher à se connaître, ne pas craindre de rentrer en soi-même, de se rendre un compte exact de ses diverses actions, avoir le courage de reconnaître en soi des sentiments vils et abjects, des tendances honteuses de tout genre. Ce courage, bien des âmes ne l'ont pas ; **elles aiment mieux continuer à s'abuser elles-mêmes, et à vivre dans l'illusion d'une paix trompeuse**. D'autres qui consentent à descendre dans leur propre cœur ne peuvent se résoudre à en révéler tous les mystères à un homme, fut-il prêtre et ministre du Dieu de miséricorde ; elles soulèveront quelquefois un coin du voile, mais se garderont bien d'y laisser porter la lumière.

Enfin, quelques personnes se feraient volontiers connaître, mais hélas ! il leur manque une autre chose essentielle : l'esprit de docilité. A cette catégorie appartiennent des âmes incomprises de leurs directeurs, mais très éprises d'elles-mêmes, qui veulent qu'on les ait en haute estime, et n'acceptent que la direction conforme à leurs désirs ; des âmes lâches, incapables d'un effort moral, qui se refusent à tout sacrifice et ne peuvent se résoudre à engager la lutte spirituelle à laquelle on les exhorte ; des âmes attachées à leur propre sens, manquant de simplicité et d'humilité, qui veulent se conduire elles-mêmes, sans couleur d'obéissance, et prétendent bien diriger leur directeur.

R. P. E. Regnault, in *La direction spirituelle* (1907)

- Que le chrétien appelé à vivre dans le monde se garde avec soin de l'esprit du monde radicalement opposé à l'Esprit de Jésus-Christ : « Ne savez-vous pas que l'amitié de ce monde est ennemie de Dieu ; par conséquent, tous ceux qui veulent être des amis du monde se posent par le fait même en ennemis de Dieu. » (Jc, IV, 4)

- Que le chrétien dans le monde sache bien que c'est à lui surtout que s'applique ce que nous avons dit de la nécessité de régler le bon emploi du temps et de mettre de l'ordre dans ses journées. Pour l'ordre de ses devoirs, qu'il place avant tout ses devoirs essentiels envers Dieu, puis immédiatement après ses devoirs d'état auxquels il doit toujours sacrifier le plaisir.

- Enfin qu'il soit fidèle à s'approcher à des intervalles bien déterminés du sacrement de Pénitence, et qu'il tende à la communion fréquente.

Ligne téléphonique des prêtres

M. l'abbé J. Le Noac'h :

04.68.76.68.38

M. l'abbé M. Simoulin :

04.68.24.60.33

M. l'abbé P. Marcille :

04.68.76.68.40

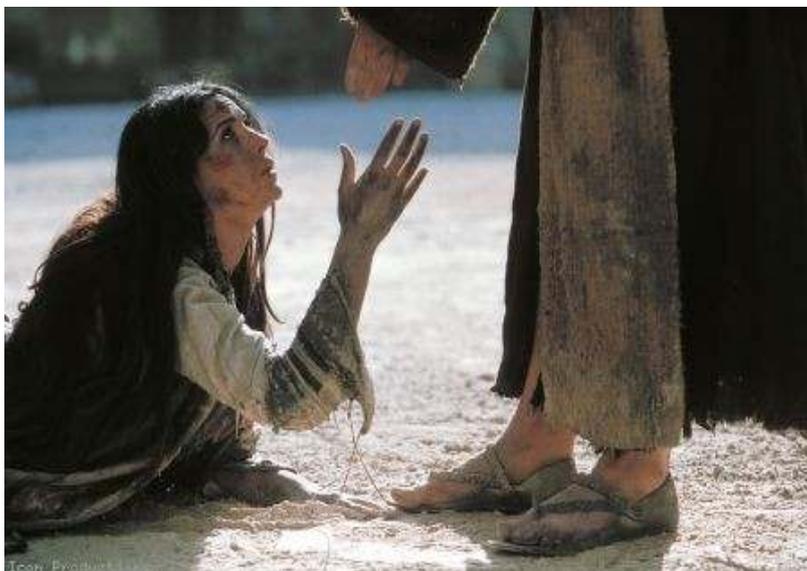
M. l'abbé B.-J. de Villemagne :

04.68.76.68.42

M. l'abbé M. de Sivry :

04.68.76.68.39

Notre Seigneur pardonne à la femme adultère



« Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette le premier la pierre (...) Je ne te condamne pas ; va et ne pèche plus »

« Oh ! réponse de sagesse ! Comme elle les a faits pénétrer en eux-mêmes ! Au dehors ils calomniaient, ils ne s'examinaient pas eux-mêmes intérieurement : ils voyaient une adultère, ils ne s'observaient pas (...).

« Que chacun de vous s'examine, qu'il rentre en lui-même, qu'il monte au tribunal de son âme, qu'il se place devant sa conscience, qu'il s'oblige à avouer. Il sait en effet qui il est : car « nul homme ne sait ce qui se passe dans l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui. » (I Cor. II, 11) Chacun lorsqu'il se considère, se découvre pécheur. Il en est ainsi. »

Saint Augustin, *PL XXXV*, 1648

CHARLES MAURRAS ET LA QUESTION RELIGIEUSE

Durant les trois derniers jours de février, trois conférenciers et écrivains parisiens ont séjourné au prieuré Saint-Joseph des Carmes, pour intervenir en plusieurs lieux du Haut-Languedoc. Ces personnalités du combat des idées traitaient de « Charles Maurras et la question religieuse ». Sur place les accompagnait un fin connaisseur du maître de Martigues, magistrat languedocien de son état. Comme dans le roman d'Alexandre Dumas, les trois mousquetaires étaient quatre ! Quant aux différents publics réunis, ils totalisèrent trois cents personnes.

Auprès des plus jeunes, lycéens de nos écoles, monsieur André Frament - rédacteur et animateur de l'Action Familiale et Scolaire - développa, autour de quelques problèmes contemporains, les positions pratiques de la morale naturelle et catholique. Comment rester chrétien et devenir un être humain accompli dans un contexte difficile ? Aux problèmes d'aujourd'hui, la sagesse de toujours donne les solutions vraies.

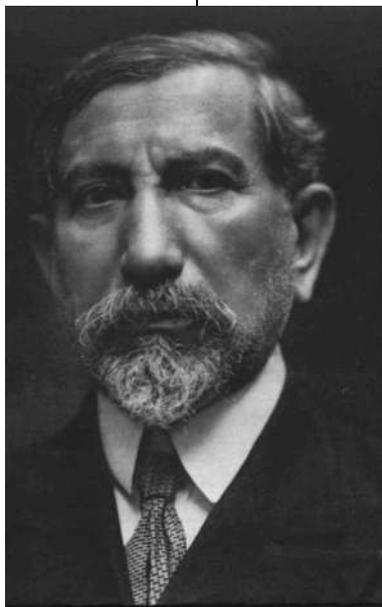
Après l'éthique, pour un public plus élargi, la politique et l'histoire se penchaient sur la tradition française, pour évoquer ce grand penseur de notre culture du XX^{ème} siècle : Maurras. L'idée de ce thème était venue de ce que, ces dernières années, des étudiants toulousains, anciens élèves de nos écoles, cherchaient à se documenter sur l'Action Française et son chef. Certains d'entre eux avaient même choisi ce sujet pour un exposé d'histoire à l'Institut Catholique. Pourquoi, pouvait-on se demander, une certaine jeunesse du début du XXI^{ème} siècle s'intéresse-t-elle à un philosophe contre-révolutionnaire du début du siècle précédent ?

A cela, il y a des raisons politiques et religieuses. D'abord, plus le dogme républicain s'affirme avec le credo laïc et l'idéologie démocratique et plus nos jeunes penseurs en recherchent l'examen critique et objectif.

Ensuite, les adversaires de notre tradition catholique et française, depuis la fatidique date de 1926, cherchent à la disqualifier, au sein même de l'Eglise, en l'associant à la pensée de Maurras. Ainsi, le 20 janvier dernier, Benoît XVI recevait en audience à Rome trois évêques français - et non des moindres - venant se plaindre de ce que les catholiques fidèles à la liturgie traditionnelle « s'enracinent dans un terreau idéologique et politique proche du maurrassisme » (La Croix 29.01.10). Que faut-il entendre par là ? Ce procès en sorcellerie est-il fondé ?

C'est peut-être ce qui intrigue certains jeu-

nes, plus sensibles que d'autres à l'injustice : comme Socrate, accusé d'impiété par les démocrates athéniens, Maurras est diffamé par le parti démocrate-chrétien. On l'accusait de corrompre la jeunesse catholique, de la paganiser, lui qui avait été pourtant qualifié par saint Pie X de « beau défenseur de la foi ». Ses adversaires modernistes ne lui pardonnaient pas d'avoir dénoncé les erreurs dangereuses du Sillon en publiant « Le dilemme de Marc Sangnier » (1906). Rome condamnera le modernisme en 1907 (*encyclique Pascendi et décret Lamentabili*) et le Sillon en 1910 (*lettre Notre charge apostolique*). Rappelons que cette condamnation n'a jamais été levée. Leur revanche sera d'obtenir en 1926 la condamnation de l'Action Française qu'ils réclamaient dès 1910 à Rome et que ni saint Pie X, ni Benoît XV n'ont voulu prononcer. Pour quels motifs Pie XI le fit-il ? Quelle est la nature réelle de ces motifs, sachant que Pie XII dût revenir sur ces sanctions en levant la dite condamnation, dès son accession au pontificat ?



Pour y répondre l'intervenant n'était autre que l'historien Philippe Prévost, meilleur spécialiste de ce douloureux événement qualifié de second Ralliement. Il est l'auteur de deux livres sur le sujet : « *La condamnation de l'Action Française à travers les archives du ministère des Affaires étrangères* » (1997) et « *Autopsie d'une crise politico-religieuse : la condamnation de l'Action Française : 1926-1939.* » (2009). Il raconta à ses auditoires ses années de recherche dans les archives du Vatican et celles de ministères ou d'évêchés français.

Des découvertes étonnantes, notamment sur la bassesse des moyens employés par le *personnel* d'Eglise, à ne pas confondre avec *sa personne* (distinction du Cal Journet). Un récit aussi rigoureux que passionnant, pour arriver à la conclusion suivante : les motifs de la condamnation n'étaient pas religieux comme on le prétendit. D'ailleurs la levée fût prononcée - fait unique dans l'histoire de l'Eglise - sans rétractation d'erreurs, sur les prières insistantes du carmel de Lisieux notamment. Les motifs de la condamnation étaient politiques : le Vatican tentait en France un nouveau Ralliement et soutenait la politique étrangère germanophile de Briand. Pour cela, il fallait se débarrasser de l'A.F. La République n'en espérait pas tant. Comme pour le Ralliement, Rome regretta son ingérence temporelle dans les affaires françaises. « *Si l'Action Française n'avait pas été condamnée, elle aurait constitué un rempart en face du nazisme et du communisme.* » (Pie XII à Edmond Michelet).

Il revenait à Monsieur Arnaud de Lassus

Saint-Géniès de dégager les conséquences de cette affaire, qui causa des torts irréparables au catholicisme français, provoquant en son sein une véritable révolution culturelle dont on n'est toujours pas remis. Sur ce point important, une remarquable brochure est disponible auprès de l'A.F.S (31, rue Rennequin 75017 Paris-Tel : 01.46.22.33.32.) pour une somme modique.

Monsieur Henri Bec exposa la doctrine politique de Maurras. En quoi ce « *nationalisme intégral* », et intègre de toute déraison, ne serait pas catholique ? Son empirisme organisateur renoue avec Aristote et saint Thomas. Son *Enquête sur la monarchie* procède de manière toute réaliste, dégagée de l'esprit de système et des a priori idéologiques. Pour ses contemporains, son agnosticisme honnête ne rend que plus objectif son option pour la chrétienté traditionnelle. Sa rupture avec la Révolution, sa critique de *La démocratie religieuse* et son choix rationnel pour la monarchie se rattachent au *De Regno* du docteur angélique. C'est ce qu'on lui a reproché, plus que son agnosticisme. Sa philosophie contre-révolutionnaire est étroitement liée avec la théologie naturelle. La raison cachée du rejet dont il est souvent l'objet est la proximité de sa pensée avec celle du pape saint Pie X. Car ce grand pape avait vu l'enjeu du siècle qui s'ouvrait : périr dans la déchristianisation ou restaurer la chrétienté. Pour cette tâche, en France, Maurras a été, pendant près d'un demi siècle, l'homme de la situation.

A l'opposé, les démocrates-chrétiens rêvaient de christianiser la révolution. Leurs efforts n'ont abouti qu'à révolutionner le christianisme, par confusion de l'Évangile avec la Révolution, « *faute de mystique* » d'après Péguy. Cela s'explique aussi par une méconnaissance du christianisme vrai, par un refus de ses principes, de ses exigences. Attirance irréfléchie par la modernité et collaboration périlleuse avec des adversaires déloyaux sont des attitudes constantes des démocrates-chrétiens qui

renonçaient, de manière angélique, à tenter de rétablir la chrétienté, pensant naïvement que l'Église pourrait trouver sa place dans une société qui s'arrangeait sans Dieu. Mais *qui fait l'ange fait la bête !* Leur faute d'ailleurs ne tarda pas. Ayant obtenu de Rome la condamnation de 1926 par des moyens iniques et ne tenant pas compte de sa levée depuis 1939, nos adversaires s'en servent encore pour présenter notre famille de pensée comme condamnée et entretenir un malaise dans le catholicisme français.

Pour conclure, quel bilan peut-on faire sur Maurras, avec notre recul ? Génie littéraire entré en politique comme on entre en religion, par amour des siens c'est-à-dire de la France, il lui sacrifia son existence. Il y connut le sacrifice puisque politiquement il échoua. Mais pouvait-il en être autrement dans ce déluge démocratique qu'a été le XXème siècle ? Mais sa victoire est une victoire de l'esprit. En cela, *son oeuvre aboutira*, selon le mot de saint Pie X. Depuis peu, certains travaux universitaires, étrangers en particulier, cherchent à évaluer son influence. Elle s'avère plus grande qu'on ne le croyait, en littérature en particulier. Son *combat des idées* a porté ses fruits. Tout ce qui a tenu debout dans la tourmente des cinquante dernières années, dans le temporel comme dans le spirituel, lui doit quelque chose, ceci en France et à l'étranger. Pour beaucoup, à commencer par ses détracteurs, sa pensée reste à découvrir. On se rendra compte alors, que Maurras est à la science politique ce qu'Aristote est à la philosophie et saint Thomas à la théologie. De leur temps, le stagyrite avait été expatrié d'Athènes et le docteur commun s'était vu condamné par la Sorbonne. La pensée de Charles Maurras, réaliste et respectueuse du passé, peut tout attendre du futur, qui sur bien des points lui a donné raison. Son retour sera suivi du redressement du pays.

A. Jayr

PELERINAGE DU SACRE-COEUR — Pentecôte 2010

de Chartres à Paris — les 22, 23, 24 mai

PELERINAGE DE PENTECÔTE sur le thème "Le combat de la foi"

Plus que 40 jours avant de rejoindre Notre-Dame à Chartres, pour constituer la colonne de marche des pèlerins en route vers le Sacré-Cœur de Paris. Au fil des kilomètres, nous aurons l'occasion de participer au **combat de la foi** auquel tous les catholiques sont appelés. Nous offrirons nos sacrifices, avec nos prières et nos chants, en montrant l'image d'une Tradition ardente et joyeuse.

Envoyez le bulletin d'inscription au pèlerinage avant le 30 avril à Paris pour bénéficier d'une réduction de tarif. Et si vous désirez utiliser le car pour vous rendre à Chartres (départ le vendredi 21 mai à 18h00) et revenir de Paris (lundi 24 mai soir), ne tardez pas à vous inscrire sur le bulletin d'inscription aux cars (couleur blanche). Vous trouverez ces deux bulletins sur la table de presse de la chapelle de l'école Saint-Joseph-des-Carmes.

J'invite une fois de plus ceux qui ne pourront pas marcher à faire un don, pour aider les familles nombreuses notamment qui peuvent bénéficier de réductions. Car on ne doit pas être empêché de participer à ce magnifique pèlerinage pour des raisons financières. Remplissez pour cela un bulletin de parrainage (couleur jaune).

Gilbert BEAUVAL – Chef de région



Mouvement Catholique des Familles

Ch. XII – La piété familiale

L'enseignement tiré de ce beau chapitre est très riche, mais aussi très exigeant par rapport à l'importance à accorder à notre propre vie intérieure, et aussi à celle de nos enfants. Nous, parents, devons nous efforcer de former une piété chez nos enfants avant tout solide. Pour cela, il est nécessaire de lui donner une base intellectuelle, afin de ne pas tomber dans le sentimentalisme. Ce rôle de formation revient avant tout aux parents, avant l'école et ces derniers devront plus tard collaborer avec celle-ci de façon très active.

Pour donner ce goût de la piété, l'auteur s'inspire de quelques principes de Fénelon :

- Dès le plus jeune âge, il faut enseigner à nos enfants la religion comme une histoire, et les premiers livres des tout-petits doivent être bibliques.
- Il faut aussi mettre Jésus-Christ dans la vie de l'enfant et y associer la dévotion à la Vierge Marie.

Enseigner la religion, c'est enseigner la vie intérieure et pour cela, nous devons initier nos enfants à la pratique des sacrements.

L'auteur insiste aussi sur le fait que la matière à laquelle les parents doivent attacher le plus d'importance est l'instruction religieuse : quoiqu'en pensent certains, insister sur cette matière n'est pas un obstacle au progrès intellectuel. Mais il faudra aussi veiller

à ce que nos enfants comprennent ces dévotions, car en grandissant l'enfant veut comprendre ; d'où le danger de la routine dans la prière.

Mais qu'est-ce que la vraie piété ? Au lieu d'être, comme on a parfois tendance à le croire, une collection de dévotions, elle doit être le ferment de nos vies, de toutes nos actions. Elle consiste avant tout à vivre honnêtement.

Une autre mise en garde qui vaut pour beaucoup d'entre nous : **le danger du ralentissement du programme des exercices spirituels pendant les vacances**. C'est là que l'on se rend compte si la piété est considérée comme une activité parmi d'autres, que l'on peut mettre de côté pendant un certain temps !

Quand la vie spirituelle est bien vécue, un chrétien devrait « pouvoir se comparer pour les dépasser, avec les plus honnêtes païens ». Est-ce bien toujours le cas ?

Une fois de plus, nous avons réalisé par ce chapitre combien il était d'abord nécessaire d'intégrer et de vivre ces beaux principes pour pouvoir les transmettre à nos chers enfants.

B.M.

Prochaine réunion jeudi 29 avril chez Mme Pieronne. Le rendez-vous est fixé à 14 h devant l'église d'Arzens.

« *Que l'enfant soit exercé non seulement à sentir mais à bien sentir; qu'il s'exerce non seulement à penser mais à bien penser; puis qu'il s'exerce non seulement à bien penser mais à bien juger. Enfin qu'ils s'exercent non seulement à bien juger, mais à bien aimer.* » (Esquisse d'une pédagogie familiale, p. 142)

Comment concrètement parvenir à la dernière étape ?

Il n'est pas trop difficile de conduire nos enfant à bien sentir et bien penser. C'est ce que va réaliser la première formation morale et intellectuelle de nos enfants. On leur apprend à se contrôler eux-même, la volonté réglant l'usage des sens (bien sentir), on forme leur intelligence à la vérité (bien penser). Les choses semblent plus délicate quand on arrive au bien juger et au bien aimer.

Le « bien juger » nous ramène à l'acquisition d'une vertu essentielle, que l'on nomme pour cette raison « cardinale », la vertu de prudence qui, pour Aristote et St Thomas, est la première qualité d'un homme. Elle est, pour St Thomas, « la vertu la plus nécessaire à la vie totale de l'homme ». Elle est cette vertu qui nous fera juger des choses selon les grands principes. Il faut par conséquent habituer nos enfants à juger ainsi.

Rien n'est plus contraire que la réponse facile « Parce que c'est comme ça ! ». S'il est très vrai que l'autorité n'a pas à se justifier, il est vrai aussi qu'il est bon souvent d'expliquer. Et de montrer ainsi les principes qui nous aurons guidés dans nos décisions. Nous devons ne pas manquer une occasion de guider les enfants vers les principes qui doivent conduire leurs actions.

Comment, enfin, les conduire à « aimer et bien aimer » ? Le père Charmot nous donne la réponse dans le même chapitre : *qu'il s'exerce (...) à dominer ses passions par la charité.*

Il n'y a d'autre « bien aimer » que celui de la charité. C'est le principe suprême qui doit éclairer toutes nos actions : l'amour de Dieu et du prochain vu en Dieu. Si l'on a donné à nos enfants ce véritable amour de Dieu, qui passe par **le renoncement à soi-même**, alors ils auront en eux cette véritable charité. On saura la reconnaître à ses fruits : « *La charité est longanime. elle est bénigne; la charité n'est pas envieuse, ni fanfaronne, ni orgueilleuse, ni blessante; elle ne cherche pas son avantage, ne s'irrite pas, ne tient pas compte du mal subi ; elle ne prend pas plaisir à voire commettre l'injustice, elle prend sa joie, au contraire, dans le triomphe du vrai; elle excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout.* » (I Co. XIII)

Abbé J. Le Noac'h

Horaires des chapelles

Saint-Joseph des Carmes

11290 Montréal - 04 68 76 25 40

Le dimanche : Messes 7h45 et 11h00

Confessions 10h30

Rosaire partiel 18h00

Vêpres et Salut 18h45

Complies à 20h50

Le samedi : Confessions de 16h00 à 17h00

En semaine de période scolaire :

Messes 6h45 et 11h40,

ainsi que 10h40 les lundi et jeudi

Salut du St Sacrement le jeudi à 19h10

Chemin de Croix le vendredi à 19h10
(sauf Mois du Rosaire et Temps Pascal)

Chapelet les autres jours

Complies à 20h50

En semaine hors période scolaire :

Messes : 7h45 et 11h40

Vacances scolaires :

Messe : 7h45 en principe

Chapelet, Salut du St Sacrement et
Chemin de Croix à 19h00 (en principe)

Saint Dominique du Cammazou

11270 Fanjeaux

Tel-Fax Aumônerie 04 68 24 60 33

Dimanche et fêtes : Messe chantée à 9h30

Période scolaire :

- Lundi et samedi 8h30

- Mardi à vendredi 7h15 et 11h30

+ Jours de messe chantée,
une seule messe à 11h00

Congés scolaires :

messe à 8h30 tous les jours

Confessions pour les fidèles :

Samedi :

+ après l'action de grâce
de la messe de 8h30

+ de 17h30 à 19h00

Dimanche :

de 8h30 à 9h20

(pas de confessions après la messe)

✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠

HONORAIRES DE MESSES

1 MESSE : 16 €

1 NEUVAIN : 160€

1 TRENTAIN : 640 €

Prochaines activités — dates à retenir

- Triduum sacré : cf. tract joint pour les horaires des offices.
- dimanche 18 avril 2010 — récollection paroissiale aux Carmes par M. l'abbé Wailliez (cf. tract joint)
- jeudi 29 avril 2010 — 14h00 à l'église d'Arzens: « cercle éducation » précédé de la récitation du chapelet
- mardi 27 avril 2010 — 8h30 : messe des mamans avec prédication et possibilité de se confesser
- vendredi 30 avril 2010 — 20h30 aux Carmes : « formation doctrinale » par M. l'abbé de Villemagne

Ephémérides du mois d'avril 2010

			Confessions	Messes
jeu 1	Jeudi-saint,	1ère classe, violet	Cf. tract joint	Abbé de Sivry
ven 2	Vendredi-saint,	1ère classe, noir	Cf. tract joint	Abbé Le Noac'h
sam 3	Samedi-saint,	1ère classe, violet	Cf. tract joint	Abbé de Villemagne
dim 4	Résurrection de Notre-Seigneur,	1ère classe, blanc		Abbé de Villemagne
lun 5	Lundi de Pâques,	1ère classe, blanc		
mar 6	Mardi de Pâques,	1ère classe, blanc		
mer 7	Mercredi de Pâques,	1ère classe, blanc		
jeu 8	Jeudi de Pâques,	1ère classe, blanc		
ven 9	Vendredi de Pâques,	1ère classe, blanc		
sam 10	Samedi in Albis,	1ère classe, blanc	Abbé Marcille	
dim 11	Dimanche in Albis,	1ère classe, blanc		Abbé Marcille
lun 12	De la férie,	4ème classe, blanc		
mar 13	Saint Herménégilde, Martyr	3ème classe, rouge		
mer 14	Saint Justin, Martyr Mém. de Saints Tiburce, Valérien et Maxime, Martyrs	3ème classe, rouge		
jeu 15	De la férie,	4ème classe, blanc		
ven 16	De la férie,	4ème classe, blanc		
sam 17	De la Sainte Vierge au samedi, Mém. de Saint Anicet, Pape et Martyr	4ème classe, blanc	Abbé Marcille	
dim 18	IIème Dimanche après Pâques,	2ème classe, blanc		Récollecion paroissiale Abbé Wailliez
lun 19	De la férie,	4ème classe, blanc		
mar 20	De la férie,	4ème classe, blanc		
mer 21	Saint Anselme, Evêque, Confesseur et Docteur	3ème classe, blanc		
jeu 22	Saint Soter et Saint Caius, Papes et Martyrs	3ème classe, rouge		
ven 23	De la férie, Mém. de Saint Georges, Martyr	4ème classe, blanc		11h40 : messe chantée Abbé Marcille
sam 24	Saint Fidèle de Sigmaringen, Martyr	3ème classe, rouge	Abbé de Sivry	
dim 25	IIIème Dimanche après Pâques, Mém. de Litanies majeures,	2ème classe, blanc		Abbé de Sivry
lun 26	Saints Clet et Marcellin, Papes et Martyrs	3ème classe, rouge		
mar 27	Saint Pierre Canisius, Confesseur et Docteur	3ème classe, blanc	8h30 messe des mamans	
mer 28	Saint Paul de la Croix, Confesseur	3ème classe, blanc		
jeu 29	Saint Pierre de Vérone, Martyr	3ème classe, rouge		
ven 30	Sainte Catherine de Sienne, Vierge	3ème classe, blanc		